

Qui a accès à mes informations?

Avec votre accord, ces informations pourraient être transmises au médecin de votre enfant et aux services concernés.

Pour plus d'informations

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec

2018-044D

DÉPISTAGE EN INTERVENTION PRÉCOCE

Information destinée aux parents
d'enfants de moins de 5 ans

Pourquoi évaluer mon enfant?

Quoique chaque enfant ait son rythme de développement, il existe certains stades habituels pour acquérir des habiletés et des aptitudes précises. Lorsque certains écarts de développement nous questionnent, le dépistage est une bonne façon d'évaluer si votre enfant se développe selon les stades propres à son âge. Ce dépistage permet aussi de détecter certains problèmes potentiels, et ce, de manière plus rapide, avant même que vous ayez pu percevoir certains signes évidents.

Le dépistage n'est pas universel, c'est-à-dire que tout enfant n'aura pas nécessairement besoin d'être dépisté. Toutefois, dès qu'il y a présence de certains questionnements, perçus par vous-même ou par un médecin ou un professionnel de la santé et des services sociaux, le dépistage est la voie à suivre afin de confirmer ou non les doutes, de documenter le développement de votre enfant et de mettre en place des mesures correctrices, s'il y a lieu.

Soyez rassuré, le dépistage ne révélera pas nécessairement la présence de troubles neuro-développementaux (ex. : déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme, troubles de langage ou autres). Quoique cette éventualité soit possible, il se peut que votre enfant ne requière que d'un coup de pouce pour corriger l'écart observé. Selon les résultats, vous serez dirigé vers les bons services. Nos processus prévoient un mécanisme de

dépistage dès l'âge de 18 mois, si requis. Toutefois, une référence à la plateforme AIDE est également possible à tout moment entre 18 mois et 5 ans.

Plus tôt votre enfant sera dépisté, meilleurs seront les résultats sur son développement futur.



Québec

LE DÉPISTAGE EN INTERVENTION PRÉCOCE

Qu'est-ce que la plateforme Web?

La plateforme Web offre des questionnaires de dépistage des troubles neuro-développementaux. Ces questionnaires sont remplis par les parents avec l'aide d'un intervenant au besoin. Cette plateforme est accessible par un code d'accès qui vous est acheminé.



Comment y avoir accès?

Si votre enfant est repéré pour bénéficier d'un dépistage par un service du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue, un intervenant vous accompagnera afin que vous receviez un code d'accès à votre adresse courriel pour remplir les questionnaires. Si vous avez besoin d'aide, cet intervenant ou une autre personne désignée pourra vous aider. L'accès à ces questionnaires peut se faire à partir de n'importe quel ordinateur, d'une tablette ou même d'un téléphone cellulaire bien que ce dernier moyen soit moins facile d'utilisation.

Si vous avez un questionnement concernant le développement de votre enfant, que vous ne bénéficiez d'aucun suivi par un intervenant du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un organisme communautaire, vous pouvez contacter l'agente administrative en intervention précoce afin que celle-ci achemine votre demande à l'intervenant au dépistage de votre secteur.



Agente administrative
en intervention précoce

Téléphone : 1 866 951-6511, poste 401
Télécopieur : 819 732-1429

Quel est le but des questionnaires?

L'ensemble des questionnaires évalue plusieurs sphères du développement de votre enfant, notamment le sommeil, le langage, les capacités motrices et sensorielles, le développement socioaffectif, etc. De manière plus concrète, les questionnaires évaluent :

- Le langage tel que les mots prononcés, la compréhension de votre enfant de certaines consignes, etc.
- Les habiletés motrices globales telles que ses capacités à marcher, lancer un ballon, attraper une balle, etc.
- Les habiletés de motricité fine telles que dessiner, empiler des blocs, prendre des objets, etc.

Le portrait global du développement de votre enfant est nécessaire pour réaliser une bonne analyse et référer vers les bons services, s'il y a lieu.



Comment les questionnaires sont-ils sélectionnés?

Les questionnaires sont sélectionnés selon le groupe d'âge de votre enfant.

Que se passe-t-il après le dépistage, quelles sont les prochaines étapes?

Une fois que vous avez rempli les questionnaires, la SAC, responsable clinique du volet dépistage analysera les données et déterminera l'orientation vers les bons services, trois orientations sont possibles :

- Aucun service requis : à ce stade, une proposition pourrait vous être faite pour profiter des groupes de stimulation offerts dans les Maisons de la famille ou dans d'autres services comme les CPE.
- Services d'intervention précoce.
- Services spécialisés de réadaptation pour évaluation diagnostic (hypothèse de retard significatif et hypothèse d'un trouble du spectre de l'autisme).

Si aucun retard n'est noté, vous recevrez une lettre à cet effet. Si des difficultés ressortaient des questionnaires, vous serez contacté par un intervenant en dépistage. Ce dernier vous présentera les résultats, il vous expliquera les services offerts, et il vous donnera des trucs simples en attendant les services plus complets.